



Programme prévisionnel des actions 2016 du Syndicat mixte de gestion du

Parc naturel régional Scarpe-Escaut

2016



Le programme d'activités prévisionnel du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional décline annuellement les mesures de la Charte 2010-2022.

Dans un souci de synthèse, la présentation 2016 ne reprend pas les textes de principes généraux (vous pouvez vous reporter à l'édition 2015) mais vous propose des zooms sur plusieurs actions.

Il est cette année élaboré en amont des élections régionales et ne peut tenir compte, à la date où il est présenté, des réponses aux candidatures sollicitées auprès des fonds européens et des différents appels à projet.

Michel Lefebvre
Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Un programme en cinq points

- 1 Gouvernance et dynamiques territoriales**
- 2 Cadre de vie, paysage et ressources naturelles du territoire**
 - Préservation de la ressource en eau
 - Préservation et restauration de la Trame verte et bleue
 - Aménagement durable du territoire
- 3 Ressources du territoire et dynamiques économiques locales**
- 4 Mobilisation en faveur des transitions écologiques et énergétiques**
 - Mobilisation des habitants à partir de réseaux existants
 - Démarches éco-responsables
 - Labellisation RAMSAR
 - Alimentation durable
- 5 Observation et suivi de l'évolution du territoire**

1 Gouvernance et dynamiques territoriales



⇒ Le Syndicat mixte pilote et anime la charte du Parc avec ses signataires et partenaires et fait vivre la gouvernance du Parc.

⇒ Il anime le transfrontalier du local

à l'international

⇒ Il poursuit, avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, la structuration juridique du Parc naturel transfrontalier du Hainaut et contribue à l'animation des réseaux (TransParcNet, Europarc, groupe transfrontalier de la fédération des Parcs naturels régionaux de France, etc.).



Cadre de vie, paysages et ressources naturelles 2



Préservation de la ressource en eau

⇒ Le Syndicat mixte contribuera à la régionalisation de l'opération « Jardin au naturel », il accompagnera les acteurs du territoire pour prendre en compte les enjeux liés à l'eau.

⇒ Il participera aux réflexions sur la Directive Inondation et la nouvelle compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.



zoom Objectifs 2016



⇒ Formaliser les partenariats avec les Etablissements publics de coopération intercommunale

⇒ Poursuivre la réflexion sur la représentation des communes au sein du Syndicat mixte ou d'une autre structure de gestion adaptée aux attentes de la loi Nôtre.

⇒ Développer, en lien avec l'ADEPSE, une stratégie d'évolution des équipements du Parc.

zoom Objectifs 2016

⇒ Le Syndicat mixte, en charge du secrétariat et de l'animation du SAGE procédera au lancement de la révision du SAGE.

⇒ Dans le cadre du SAGE Scarpe-aval, le Syndicat mixte mettra en œuvre, pour le compte des distributeurs d'eau, le nouveau Contrat d'actions pour la ressource en eau (2015-2017), dans la continuité de l'Opération de Reconquête de la Qualité des Eaux (ORQUE), afin d'assurer la préservation des eaux souterraines et de surface.

Préservation et restauration de la Trame verte et bleue

⇒ Sur les sites dont il a la gestion, le Syndicat mixte coordonne les acteurs sur le terrain, élabore, anime et met en oeuvre les plans



de gestion, ainsi que les suivis de la faune et de la flore.

⇒ Le Syndicat mixte renouvelle son accompagnement en faveur de la trame écologique auprès des communes et EPCI.

⇒ D'autres actions menées par le Syndicat mixte seront renouvelées en 2016 pour accompagner la création ou la restauration de mares, pour inciter et accompagner les plantations, créer les conditions de continuités piscicoles, etc.

⇒ Le Syndicat mixte développera les contrats Natura 2000 avec des propriétaires privés et communaux.

Aménagement durable du territoire

⇒ Le Syndicat mixte accompagnera les communes et les intercommunalités pour élaborer les documents de planification.

⇒ Au-delà de cet accompagnement, le Syndicat mixte contribuera, par des opérations particulières et/ou d'expérimentations, à faire émerger des démarches qualitatives et innovantes d'urbanisme durable en milieu rural et à développer l'écomobilité (suivi du projet véloroute du Paris-Roubaix).



zoom Objectifs 2016

⇒ Le Syndicat mixte apportera un accompagnement opérationnel aux communes et particulièrement à celles ayant bénéficié d'études d'aménagement (Raimbeaucourt, Vred, Wandignies-Hamage).

⇒ Le Syndicat mixte contribuera à l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) portés par la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et par la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole.



zoom Objectifs 2016

⇒ Le Syndicat mixte mettra en oeuvre une démarche de concertation autour de la pratique des loisirs motorisés après une enquête réalisée auprès des communes.

⇒ Valoriser économiquement les activités issues des races locales équine et bovine (Bleue du Nord, Rouge Flamande, Trait du Nord).

⇒ Donner une valeur économique au patrimoine arboré susceptible d'alimenter différentes filières bois

⇒ Faire évoluer le programme de formation à l'entretien des vergers vers une démarche de valorisation de la production fruitière

⇒ Développer les opérations de valorisation des ressources locales (menus Scarpe-Escaut, Jury des fins gourmets, etc.).

⇒ Faciliter l'introduction de produits locaux en restauration collective (logistique d'approvisionnement en particulier).

⇒ Accompagner individuellement les porteurs de projets touristiques (Charte européenne de tourisme durable, Gîtes Panda, Réseau des Sports de nature, etc.).

⇒ Mettre en lien, par des visites-conseils, producteurs, restaurants, gîtes, associations de randonnée, etc., pour créer des produits touristiques de qualité.



zoom Objectifs 2016



⇒ Co-animer le comité de pilotage Pôle Cheval Trait du Nord avec le Président du Syndicat d'élevage trait du Nord

⇒ Participer à la mise en œuvre du nouveau Plan de sauvegarde et de valorisation des chevaux de trait

⇒ Participer à l'organisation et à la structuration de la filière « utilisation » : accompagner les collectivités à expérimenter puis pérenniser les opérations d'utilisation (ex collecte des déchets verts en lien avec la communauté de communes Pévèle Carembault)

⇒ Faire évoluer le positionnement du Pôle cheval Trait du Nord au regard du nouveau plan de sauvegarde.

zoom Objectifs 2016



Participer à la mise en œuvre du programme Agriculture en Zones humides en lien avec l'Agence de l'eau et la Chambre d'agriculture de région nord Pas de Calais :

⇒ Maintenir l'élevage tout en conciliant viabilité économique de l'exploitation agricole et maintien des zones humides et de toutes leurs fonctions (écologie, paysage, ...)

⇒ Expérimenter de nouvelles techniques de conduite de prairies (pâturage tournant)

⇒ Evaluer et animer le dispositif des mesures agri-environnementales climatiques

⇒ Poursuivre l'accompagnement du groupe d'éleveurs impliqués en lien notamment avec le groupe Herbe

⇒ Croiser les données obtenues depuis 2013 (technico-économique, agro-écologique, foncier)

Alimentation durable

zoom Objectifs 2016



⇒ Pour faire évoluer le système alimentaire local, le Syndicat Mixte du Parc s'est engagé, depuis janvier 2015, à piloter un projet collaboratif sous la forme d'une recherche-action 2015-2017. Ce projet entend viser tous les maillons du système : production, transformation, distribution et consommation. Il s'appuie sur des formes



innovantes de participation des mangeurs et de collaborations renforcées avec les écoles, les communes et intercommunalités du territoire. En 2016, la mobilisation des acteurs et des habitants sera poursuivie autour de premiers projets de préfiguration (aide alimentaire, gaspillage alimentaire, restauration collective, santé et alimentation, potagers et éco-jardins intergénérationnels, accès à une alimentation de qualité...) et de collaborations renforcées avec les communes et intercommunalités du territoire.

Mobilisation des habitants à partir de réseaux existants

zoom Objectifs 2016

Chaque année, les écogardes interviennent dans des écoles publiques et privées. Ils mènent alors avec les enseignants un programme d'activités sur une ou plusieurs journées. Ces interventions portent sur l'explication de leur métier, la présentation du parc et sur la biodiversité locale. En 2016, les objectifs sont :

⇒ Mener le programme de formation «Ecogardes juniors» dans deux écoles communales (Landas, Pecquencourt)

⇒ Aider les enfants à mettre en pratique les connaissances acquises lors des interventions en classe (plantations de haie et d'arbres du verger, aménagement d'un potager), notamment dans les communes de Landas, Raimbeaucourt, Rombies et Marchipont, Rosult).

Les écogardes participent également à la mobilisation des publics adultes en faveur de la biodiversité.



Labellisation RAMSAR

⇒ Le label RAMSAR valorise les zones humides de grand intérêt écologique et économique. Un dossier de candidature pour obtenir cette reconnaissance internationale pourrait être élaboré avec les partenaires.

Cette démarche renforcera la reconnaissance des zones humides de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut.

4 Mobilisation en faveur des transitions écologiques et énergétiques

Démarches éco-responsables

⇒ Le Syndicat mixte mobilisera les acteurs agricoles sur le changement de pratiques par l'animation du dispositif agri-environnemental climatique, l'organisation du concours des prairies fleuries, l'échange d'expériences du groupe « Herbe »..., l'animation du groupe d'éleveurs autour de l'herbe et l'autonomie fourragère, la mise en place d'actions autour du programme «Agriculture Zone humide», le soutien d'initiatives en faveur de l'agriculture biologique.



⇒ De même, il mobilisera les acteurs touristiques pour une plus grande accessibilité (physique, linguistique, sociale, ...), sensibilisera les habitants, les collectivités et les acteurs économiques au changement de pratiques de gestion de l'espace (accompagnement à la gestion différenciée des espaces, formation au renouvellement urbain en espace rural « Renouer »).

zoom Objectifs 2016



Signature par l'association de la Course des Terrils de la Charte d'engagement pour une manifestation éco-responsable

⇒ Le Syndicat mixte accompagnera les associations, communes et autres acteurs afin que leur projet d'événement sportif ou culturel soit compatible avec les enjeux du territoire. Il ouvrira à de nouveaux acteurs la possibilité de signer la «Charte d'engagement pour une manifestation éco-responsable».

zoom Objectifs 2016



Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a été retenu par le ministère de l'Environnement comme «Territoire à énergie positive pour la croissante verte en devenir» (Tep CV).

⇒ Le Syndicat mixte assurera l'animation de ce projet dans le cadre d'une convention avec le ministère.

5 Observation et suivi de l'évolution du territoire

⇒ Le Syndicat mixte développera des partenariats pour enrichir puis partager ses données avec les acteurs locaux.